



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

RESEAU AQUITAINE TC 4 juillet 2019 CH NOUVIELLE - Mont de Marsan

Présents : E. RICHER – M. ROSNUD - M. JOVANOVIC – A. LEVENES - L. WIART - E.DOUCE – J.P. AGUER - B. FERREIRA

Pouvoirs : L. DJEMIS - E. COSTES – P. FORT – X. DEBELLEIX - P. DAUPHIN – E. SEVENET – J. MARCHAND – N. BOISGUERIN – D. VERDOODT – A. CARBALLEDA – H. GUELLATI – A. FAUQUET – J. TUJAGUE - P. CHANTREFOUX

Total votants : 22 sur 30

Le quorum est atteint

Début : 14 h 30 – Fin 16 h 30.

1. Rapport moral (2018) E. RICHER.

Présentation du diaporama consultable sur le site du RATC

- Activité de représentation régionale

Plusieurs membres du bureau du RATC ont participé activement avec les différents représentants des structures et associations de la Nouvelle Aquitaine au projet de création d'un pôle ressource régional pour lésés cérébraux. (diaporama présenté par le Dr. Wiert)

Le pôle ressource est encore à l'état de projet et sera présenté à l'ARS en novembre. Il sera composé d'un pôle de coordination régionale gérée par le CLANA (Association loi 1901 intitulée « Cérébro-Lésion Acquise Nouvelle Aquitaine ») et de 3 antennes locales rattachées aux UEROS.

- Poursuite de l'action de formation pluridisciplinaire (une journée par an)

- La formation du 19 juin 2018 a rassemblé 103 participants qui ont échangé et partagé dans 4 ateliers collaboratifs sur le thème « Nos pratiques au regard de

l'éthique ». L' introduction a été faite par le Dr Bernard-Marie DUPONT, médecin, avocat et éthicien.

La journée a été très appréciée par tous mais le nombre d'ateliers trop important n'a pas permis de faire une synthèse.

Les participants ont regretté l'absence de badges qui facilitent la communication. Nous en tiendrons compte pour la journée 2019

- La Prochaine journée de formation aura lieu **Le 27 septembre 2019 à Latresne**
Avec pour thème :
« Soigner et prendre soin des personnes cérébro-lésées et de leurs familles »

Le site Internet du RATC (www.ratc.fr) est de nouveau actif grâce l'action bénévole du Dr. F. MASSON, médecin épidémiologiste retraitée qui a rejoint le bureau du RATC

Projets

Le RATC va rester vigilant pour susciter et accompagner la création des structures indispensables pour favoriser la réinsertion des personnes lésées cérébrales notamment Un SAMSAH et UN GEM par département

Divers : le départ de plusieurs personnes engagées au bureau a entraîné des difficultés de fonctionnement. Il sera nécessaire de renforcer l'équipe de secrétariat.

L.Wiart conseille de vérifier la sauvegarde du site sur disque dur (problème de piratage du site de l'AMPRA)

Vote : le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport financier : E. SEVENET trésorière excusée - présenté par E. DOUCE (trésorier adjoint)

Le trésorier fait le bilan suivant :

Les recettes de l'année 2018 proviennent exclusivement du montant des adhésions (3010 eur)

Les dépenses sont constituées de :

- 14.70 euros de frais bancaires
- 79.60 euros de frais de l'AG 2018
- 429.71 euros et 420 euros de frais de maintenance et de formation du site RATC

A ces dépenses, s'imputent le solde débiteur de la journée de formation du 29 juin 2018 : - 1768.20 euros

Cependant les adhésions 2018 permettent de faire face aux dépenses et d'absorber le déficit anticipé de ces journées de formation

Le résultat global est donc légèrement supérieur et s'établit à + 297.79 euros

Cotisation 2020.

Il est décidé le maintien du même montant de la cotisation que pour l'année 2019.

- Adhésion individuelle : 20 euros
- Adhésion institution : 150 euros
- Adhésion associations : 30 euros

Divers :

Vus les déficits récurrents sur la journée de formation liés au non paiement de la participation demandée, il est décidé de revoir l'organisation des inscriptions et de l'accueil.

Vote : le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Renouvellement des postes au Conseil d'Administration suite à l'appel à candidature :

- Collège 2 : personnes morales responsables d'établissements, de services et d'institutions engagés dans la promotion et l'accompagnement des personnes victimes de lésions cérébrales acquises : *4 postes*
 - o Dauphin Patrick (AEHM Soustons) renouvelle sa candidature
 - o Dubreuil Géraldine (LADAPT) pas de réponse : Mr. Yannick Vignaud est pressenti et donne son accord
 - o Djemis Lorette (CH Pau) : renouvelle sa candidature
 - o Verdoodt Danièle (LAPAJH 33) : renouvelle sa candidature
- Collège 3 : personnes morales, notamment les associations de familles de blessés, associations d'usagers, comités de soutien engagées dans la promotion et l'accompagnement des personnes victimes de lésions cérébrales acquises: *2 postes*
 - o Vignon Elise (ARIMOC du Bearn) : renouvelle sa candidature
 - o Fauquet Annie (Comité de soutien LADAPT 33) : renouvelle sa candidature

Collège 4 : personnes physiques engagées dans la promotion et l'accompagnement des personnes victimes de lésions cérébrales acquises ou ayant manifesté leur intérêt pour l'objet de l'association): *2 postes à renouveler, 1 poste à pourvoir*

- o Carlier Philippe : pas de réponse : va être contacté

- Chantrefoux Patricia : renouvelle sa candidature
- Mme Masson Françoise est pressentie en tant que Web master sur le poste à pourvoir